

L'apprentissage organisationnel

de discussion. Avec l'avènement des nouvelles technologies et pratiques administratives, la mémoire institutionnelle est en pleine évolution. Nous devons veiller à conserver et à transmettre ce précieux savoir et cette riche expérience.

4) Rôle de chacun

Même si chaque personne doit se sentir elle-même responsable de son propre apprentissage, le Ministère doit lui fournir l'information requise pour définir ses besoins en matière d'apprentissage et pour élaborer des plans lui permettant d'acquérir les compétences requises. Pour ce faire, il faut que chacun sache qu'il existe des cours de perfectionnement professionnel, des possibilités d'apprentissage à distance et des outils de gestion de carrière accessibles à partir de WINFRAME et d'autres sites web. Un petit groupe de travail constitué de membres de l'ICSE, de SPD et de SXD devra répertorier les occasions d'apprentissage offertes aux employés. Cette information doit notamment être diffusée dans un dossier spécial *Outlook*.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Les employés doivent se percevoir comme étant maîtres non seulement de leur formation, mais également de leur propre carrière. Comme gestionnaires, il nous incombe de veiller à ce que tous les employés aient accès aux renseignements dont ils ont besoin pour améliorer leurs habiletés et pour en développer de nouvelles en vue d'avancer dans leur carrière. L'ICSE joue un rôle essentiel concernant cet aspect. Nous nous réjouissons de son initiative, et l'appuyons.